



Force de Sécurité
Publique et Civile //

Table ronde à l'assemblée nationale

Une délégation CFDT a participé à la table ronde organisée à l'Assemblée Nationale par le député Eric Ciotti, en charge du projet de loi de finance 2019 sur les questions de sécurité civile.

Nous avons pu aborder les sujets suivants :

La gratuité des péages : véritable question, Les SDIS facturent les interventions aux sociétés d'Autoroute, d'où est venue cette dérive? Dans de nombreux départements des conventions remboursent les trajets, la gratuité n'est in fine qu'une bonne solution pour l'ensemble des acteurs de la sécurité civile (police, pompiers, gendarmes...)

Les violences rencontrées en intervention : la CFDT présente des "méthodes et procédures opérationnelles" que certains départements ont mis en œuvre suite à des drames. La CFDT souligne qu'une formation doit être prodiguée à l'ensemble des SP au travers d'une **doctrine opérationnelle nationale**. Par ailleurs, une réflexion doit être envisagée sur la prise d'appel au sein des CTRA. Enfin, des plaintes systématiques **du service** doivent être déposées.

L'Arrêt Matzak : la CFDT rappelle que "la loi est dur mais c'est la loi" et qu'une jurisprudence de la cour de justice de l'union européenne ne peut être contournée par l'état Français. Depuis près de 15 ans et la directive européenne "temps de travail"2003", les gouvernements successifs ont contourné la loi et attendu sans réellement tenter de réunir tout le monde autour d'une table et réfléchir à une solution légale et pérenne pour que le volontariat perdure. Le résultat est là! Que les responsables l'assument.

La CFDT ajoute également que **l'ensemble des travailleurs est concerné**, les SPP et les PATS qui, au sein des SDIS, tiennent des astreintes.

Plate-forme et numéro unique : la CFDT est POUR. La mise en avant d'un numéro unique conduira forcément à une plate-forme commune et à l'harmonisation, la transversalité et la meilleure communication entre les différents acteurs de l'urgence. Dans certains départements cela existe déjà et marche très bien. De nombreux pays Européens ont des "call-center" et des agents front office filtrent la demande pour diriger vers le spécialiste. Les Français ne connaissent pas les numéros d'urgence, il est temps d'en avoir qu'un seul.

Le secours à personnes: la CFDT est demandeuse de plus de technicité secouriste. Non pas pour se substituer au SAMU et changer notre système de secours "stay and play" (je prodigue les premiers soins sur place avant d'évacuer) mais pour palier à certains actes qui pourraient sauver des vies. A l'instar de "paramedics" la spécialité secours à personne aurait une véritable efficacité et ne mobiliserait le médecin qu'en cas de réel besoin, plus value pour l'hôpital ou les urgences car le médecin n'est pas sur sollicité. La CFDT demande que le niveau de technicité des sapeurs pompiers, concernant le secours à personnes, se qualifie, pourquoi pas vers un diplôme d'état du secours d'urgence ?



sdis.cfdt-fspsc.fr

47/49 avenue Simon Bolivar
75950 PARIS cedex 19
☎ +33 (0)1 56 41 52 52
✉ +33 (0)1 56 41 52 51
✉ interco@cfdt.fr



Force de Sécurité
Publique et Civile //

Retraites, le maintien de l'active : la CFDT s'interroge sur le devenir de la catégorie active. Les emplois concernés sont des emplois présentant un risque particulier ou des fatigues exceptionnelles justifiant un départ anticipé à la retraite (fossoyeur, policiers, égoutier, buandier, sapeurs-pompiers...). Pour ce départ anticipé, une sur cotisation intervient chaque mois permettant de "financer" ce départ anticipé. La CFDT sera très vigilante quant à son maintien.

CNRACL rapport sur les fumées : La CFDT rappelle qu'elle a fortement participé aux travaux menés par la CNRACL. Les propositions doivent être à présent mises en place au sein des SDIS au travers de leur CHSCT. Malheureusement, la CFDT dénote une certaine retenue quant aux propositions sur les feux de forêts. Nous alertons le député qu'à ce jour, les SP ne disposent d'aucunes protections respiratoires pour ce type d'intervention et que face à un prochain drame, aucun SDIS ne pourra faire la sourde oreille en prétextant qu'il ne connaissait pas le risque et les besoins. Les travaux doivent se poursuivre et la DGSCGC doit continuer d'impulser l'élan que nous considérons comme timide actuellement.

ANTARES : le développement du système radio Antares demeure un coût pharaonique pour les SDIS. Certains ne sont même pas encore équipés. Le constat est criant, précisé dans un rapport sénatorial. On nous a vendu du rêve avec un dispositif qui au moment de l'achat avait déjà dix années de retard. Le réseau est saturé, inopérant et dépassé.

Les représentants CFDT :
Sébastien BOUVIER
Christophe Thuot

47/49 avenue Simon Bolivar
75950 PARIS cedex 19
☎ +33 (0)1 56 41 52 52
📠 +33 (0)1 56 41 52 51
✉ interco@cfdt.fr



sdis.cfdt-fspc.fr

Contact presse : 06 38 78 01 86